

Zimbra

hrinvest@csf.bc.ca

Re: Dotation 2015-16 école Anne-Hébert**De :** Luc Morin <luc_morin@csf.bc.ca>

ven., 24 avr. 2015 17:39

Objet : Re: Dotation 2015-16 école Anne-Hébert Pour CA et CCG**À :** nathalie lopez <nathalie.lopez@gmail.com>**Cc :** Bertrand Dupain <bertrand_dupain@csf.bc.ca>, Roger Hebert <roger_hebert@csf.bc.ca>, Helene Rivest <hrinvest@csf.bc.ca>

Bonjour Madame Lopez,

J'accuse réception de votre courriel. Le processus de dotation n'étant pas terminé, je peux vous assurer que les besoins de l'école Anne-Hébert seront analysés dans tous leurs détails. À titre d'information, Monsieur Dupain, directeur général du CSF, a offert l'information suivante [hier](#) à un autre parent;

"Pour donner suite à votre courriel, j'aimerais apporter quelques clarifications.

Comme je vous l'ai mentionné auparavant, via le processus, une dotation supplémentaire sera octroyée à l'école Anne-Hébert en service spécialisé. Cet ajout n'est pas la conséquence d'une quelconque demande. Elle fait partie du processus régulier. Madame Asselin en a été informée [ce matin](#).

Si nous sommes conscients des défis que rencontre l'école Anne-Hébert, je tiens à vous indiquer que le nombre d'élèves désignés n'excède en rien le nombre des élèves désignés des autres écoles de la région de Vancouver ni même du CSF. Or, ce sont ces désignations qui génèrent des services supplémentaires. Il est important que le processus de désignation soit suivi. Toutefois, malgré tout, le bureau central du CSF tente d'aider de son mieux l'école Anne-Hébert : En [septembre 2013](#), une somme de 40 000\$ était remise à l'administration pour palier aux lacunes en ressources d'apprentissage. Cette subvention représentait une augmentation de 50% du budget annuel de l'école.

De plus, pour la dotation 2015-16, l'école Anne-Hébert reçoit un financement supérieur à celui des autres écoles de M à 6, de la région de Vancouver.

École	Nombre d'élèves	Financement (\$)	Prorata
Anne-Hébert	415	2 675 026.21	6 445
École 1	357	2 117 745.47	5 932
École 2	386	2 269 002.00	5 878

Le nom des écoles a été occulté pour éviter toute controverse. Cet ajout représente plus de 500\$ par élève, soit une subvention spéciale de 207 500\$ (500\$ X 415).

Espérant avoir apporté quelques clarifications à votre démarche, je vous prie de croire Madame, en ma considération."

Je vous remercie d'avoir communiqué avec moi. Le nouveau processus de dotation recherche à mieux répartir les fonds disponibles au CSF et je peux vous assurer que l'évaluation des besoins de l'école Anne-Hébert fera partie de l'analyse de la distribution des fonds disponibles. Le processus de dotation pour 2015-16 se poursuivra pour quelques autres semaines.

Bien à vous,

Luc Morin
Conseiller scolaire du Grand Vancouver
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (District 93)
100 - 13511 Commerce Parkway, Richmond, BC V6X 2W7
luc_morin@csf.bc.ca

De: "nathalie lopez" <nathalie.lopez@gmail.com>
À: "luc morin" <luc_morin@csf.bc.ca>
Cc: "Johanne Asselin" <johanne_asselin@csf.bc.ca>
Envoyé: Vendredi 24 Avril 2015 14:28:08
Objet: Dotation 2015-16 école Anne-Hebert

Bonjour M. Morin,
Je vous écris pour exprimer ma déception et mon découragement en tant que parent vis-a-vis la dotation 2015-16 pour l'école Anne-Hebert.

Ma fille est en quatrième année et fréquente l'école Anne-Hebert depuis la maternelle. Quand elle a commencé l'école il y a 5 ans, je me sentais tellement chanceuse de pouvoir envoyer ma fille à l'école en français dans une province anglophone que je ne voyais que du positif dans le CSF. Avec les années, j'ai commencé à voir les lacunes du Conseil Scolaire Francophone et j'ai vite compris pourquoi tant de mes amies (pourtant francophones) choisissent d'envoyer leurs enfants en immersion au sein du VSB. Cependant ma fille et moi sommes très attachées à la communauté d'Anne-Hebert, la direction, l'administration, les aides spécialisées, tout le personnel au fait est fantastique à l'école Anne-Hebert. C'est donc à toutes les années que je vis une lutte interne en ce qui concerne l'éducation de ma fille. Je sais très bien que la réalité de notre école n'est pas une réalité facile, nous avons des besoins particuliers propres à la population desservie par une école dans l'est. Par contre, ceci ne devrait pas vouloir dire que les parents qui choisissent d'envoyer leurs enfants à Anne-Hebert devraient se contenter d'une éducation de moindre qualité qu'une école dans l'ouest ou d'un autre conseil scolaire anglophone public. Hors la façon que vous allouez la dotation pour les écoles sous-entend que notre école devrait se contenter de survivre avec moins que le strict minimum comme si nos enfants vales moins que ceux des écoles de l'ouest au sein du CSF et beaucoup moins que ceux qui fréquentent les écoles d'immersion au VSB. Je suis franchement outrée par ce que j'ai vu dans les dernières 5 années de scolarité de ma fille. Les problèmes que font face les écoles publiques en Colombie-Britannique est une chose, sur cela il faut ajouter les problèmes auquel fait face le CSF et comme si ceci ne serait pas assez, il faudrait aussi qu'on endure le fait qu'on est injustement pénalisés parce que nos enfants fréquente une école dans l'est? Je pense qu'il est temps de bien réfléchir comment re-évaluer la dotation allouée aux différentes écoles en prenant en considération très sérieusement les besoins réels de chaque école. Faute de revoir cette formule pourrait résulter dans le découragement total, voire la perte des familles qui fréquentent le CSF.

Personnellement quand la fin d'année arrive je devrais encore me reposer la question si l'éducation en français pour ma fille vaut vraiment tant de sacrifices.

Sincèrement,
Nathalie Lopez-G.

--

Nathalie L.
